

**GRENOBLE** Après l'incendie d'un squat  
**L'ADA regrette l'absence  
d'hébergement de l'État**



**Les personnes migrantes vivaient depuis plus d'un an dans ce bâtiment, en feu samedi.** Photo Le DL/Alexis LACHIZE

Samedi 1<sup>er</sup> août, un incendie ravageait un squat où vivaient entre 40 et 50 demandeurs d'asile. La Ville de Grenoble les avait alors relogés dans un gymnase avant de trouver des solutions plus pérennes. L'association ADA (Accueil demandeurs d'asile, présente en Isère depuis 1986) a réagi ce mardi 4 août par un communiqué de sa présidente, Jacqueline Leininger : "Trois bénévoles de l'ADA sont allés rencontrer ces demandeurs d'asile dimanche et lundi. Il s'avère que parmi eux, affirme l'ADA, 22 sont en procédure normale et auraient dû être hébergés dès l'enregistrement de leur demande en préfecture par le dispositif national d'accueil

des demandeurs d'asile, conformément à la directive du parlement européen [...] établissant des normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale. [...] L'ADA déplore une nouvelle fois l'absence de possibilité d'hébergement pour plus de la moitié des demandeurs d'asile et souligne la défaillance de l'État depuis de nombreuses années."

Joint, l'adjoint à la Ville de Grenoble, Nicolas Kada, avait confirmé qu'aucune solution de logement « n'avait été proposée par la préfecture ».

Contactée à ce sujet lundi également, la préfecture n'a pas donné suite à nos questions.

J-B.V.

5/08/2020